
2 voitures sur 2 voies différentes

La voiture Rouge et la voiture jaune circulent dans le même sens mais sur 2 voies différentes.

Si les 2 véhicules font la même action (changer de voie ou ne pas changer de voie) alors les torts devront être partagés à 50% chacun.

Si un seul véhicule change de file (sur l'image le véhicule rouge) alors ce véhicule devra assumer la responsabilité totale du sinistre.

Enfin, si il y a collision entre une voiture coupant la route et un véhicule ayant franchi l'axe médian, alors les torts devront être partagés